



MINUTE SSE

DEBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Elle se déroulera du 22 octobre au 22 novembre pour les personnes prioritaires, et du 23 novembre au 31 janvier 2022 pour les autres publics.

Les personnes prioritaires :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de moins de 65 ans atteintes de maladies chroniques
- Les femmes enceintes
- Les personnes obèses dont l'IMC est supérieur ou égal à 40
- L'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque et des personnes immunodéprimées
- Les professionnels de santé et professionnels des établissements médico-sociaux au contact des patients à risque
- Les aides à domicile des particuliers employeurs vulnérables

• Pourquoi ? :

- La grippe est responsable de nombreuses hospitalisations et décès, en particulier chez les personnes fragiles qui peuvent développer des complications telles que :
 - Infection pulmonaire bactérienne grave (pneumonie)
 - Aggravation d'une maladie chronique existante (diabète, bronchopneumopathie, insuffisance cardiaque...)



La vaccination représente le moyen le plus efficace pour se protéger de la grippe combinée avec les gestes barrières (se laver les mains régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique, porter un masque, limiter les contacts avec les personnes fragiles...) permet de constituer un bouclier sanitaire.

A Savoir : la Haute Autorité de Santé recommande d'administrer le vaccin contre le COVID-19 et la grippe le même jour pour les publics concernés.

La Santé, Sécurité et l'Environnement sont notre priorité !